La Sécurité Sociale : institutionnalisation, affiliation

Ambroise CROIZAT, secrétaire général de la Fédération des Métaux, ancien Ministre du Travail, s'était acquis des titres à la reconnaissance de tous les travailleurs, sans distinction.

Dans le cœur de chaque travailleur parisien reste et restera vivant le souvenir de celui qui fut le guide éclairé et l'organisateur des métallurgistes, du Ministre du Travail qui présida aux grandes réformes sociales : remise en ordre des salaires, retraite des vieux, majoration des heures supplémentaires, Sécurité Sociale, Allocations familiales etc...

Édité par l'Union des Syndicats Ouvriers de la Région Parisienne
29, Boulevard du Temple - PARIS-III-

1967- « Institution de la Sécurité sociale » en Andorre.

A. Croizat, nommé Ministre du Travail le 15.11.1945, est chargé de la mise en œuvre du régime de la Sécurité sociale.

La Sécurité sociale fête ses anniversaires : 20ans, 40 ans, 50 ans.

Pierre Laroque, père fondateur de la « Sécu », fut : directeur général de la Sécurité sociale au ministère du Travail de 1945 à 1951, président de la Caisse Nationale de 1953 à 1967, puis de la section sociale du Conseil d'Etat de 1964 à 1980.

Le régime d'assurance sociale que Beveridge préconise a quatre caractéristiques principales :

- C'est un système généralisé qui couvre l'ensemble de la population.
- C'est un système unifié et simple.
- C'est un système uniforme : les prestations sont identiques quelque soit le gain des intéressés.
- C'est un système centralisé.

Pour Beveridge, cette nouvelle politique de sécurité sociale n'a de sens que si elle est liée à une politique de plein emploi.

dont elle relève.

Sur la carte figurent :
- la date d'effet de la 1ère immatriculation,
- le n° d'immatriculation aux A.S.,
- le n° d'immatriculation à la Sécurité sociale.

CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE DE LA HAUTE-GARONNE 31 B
12, Place St-Etienne – TOULOUSE
CARTE D'IMMATRICULATION ET D'AFFILIATION
DATE | N° D'IMMATRICULATION A LA SÉCURITÉ SOCIALE | RÉGIME
FR 2 I4 06 3I 10I
SCE
MARIE
RUE ROQUELAINE
TOULOUSE
I2 2 3I I4 3I 02200 6
Date d'effet 1re immatriculation
ENCADREMENT numéro d'immatriculation aux A. S.
REIM
Le Directeur de la caisse :
Modèle S. 1106 a

La carte d'immatriculation et d'affiliation cartonnée, de couleur bulle, fait son apparition le 1.1.1947. Elle disparaîtra en 1979. Le Numéro d'Inscription au Répertoire national d'identification des personnes physiques (NIR) est un numéro à 13 chiffres créé à partir de l'état civil. Il indique :
- le sexe (1er chiffre),
- l'année de naissance (2 chiffres suivants),
- le mois de naissance (2 chiffres suivants),
- le lieu de naissance (5 chiffres suivants),
- les 3 chiffres suivants correspondent à un n° d'ordre qui permet de distinguer les personnes nées au même lieu, à la même période. Ces chiffres sont gérés par l'INSEE.

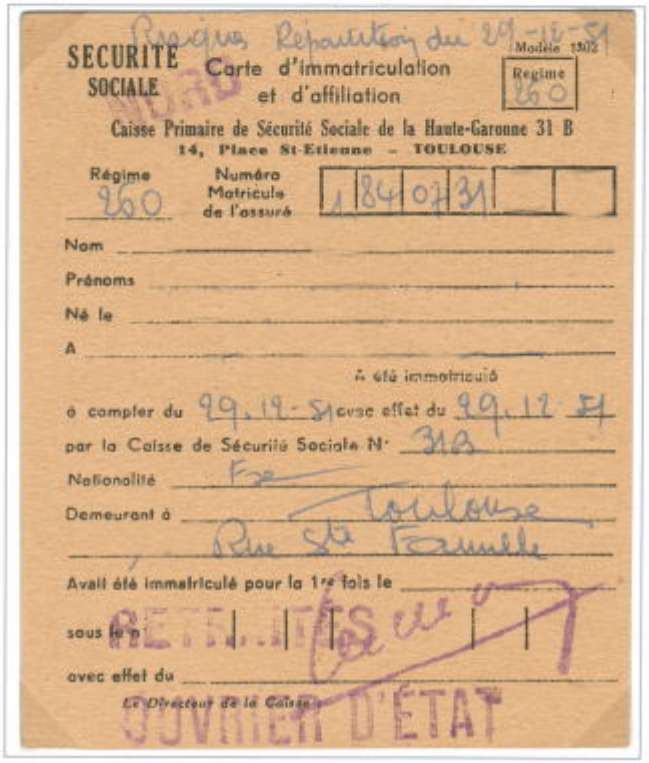
Régime Répartition du 29-12-51
SECURITE SOCIALE
Carte d'immatriculation et d'affiliation
Modèle 1302
Régime 260
Caisse Primaire de Sécurité Sociale de la Haute-Garonne 31 B
14, Place St-Etienne – TOULOUSE
Régime 260
Numéro Matricule de l'assuré 1 84 07 31
Nom
Prénoms
Né le
A
A été immatriculé
à compter du 29.12-51 avec effet du 29.12-51
par la Caisse de Sécurité Sociale N° 31B
Nationalité Fse
Demeurant à Toulouse
Rue St Roumile
Avait été immatriculé pour la 1re fois le
sous le n°
avec effet du
Le Directeur de la Caisse
OUVRIER D'ETAT

d'assurance maladie autonome et obligatoire, complémentaire au régime général géré par la CNAM.
Tous les salariés des entreprises implantées dans l'un des trois départements doivent y cotiser. Son histoire est liée au statut de cette région soumise au système de protection sociale allemand de 1870 à 1918.

En 1945, les habitants firent le choix d'un système dérogatoire, l'estimant plus favorable puisqu'il prenait en charge la quasi-totalité des dépenses contrairement au principe du ticket modérateur de la Sécurité sociale.

Numéro matricule de l'assuré
22908
NOM
Prénoms
Né le 29
à (Ht.Rhin)
Nationalité fr.-
Immatriculé pour la 1re fois le 1.7.46
avec effet du 1.7.46
Par la Caisse de Sécurité Sociale N° 68 H
à Mulhouse (Haut-Rhin), 33, rue des Trois-Rois
ASSURANCE VOLONTAIRE
Classe
Risques choisis
Assurance obligatoire
Le Directeur de la Caisse

« Assurance volontaire - Risques choisis »
« Assurance obligatoire »

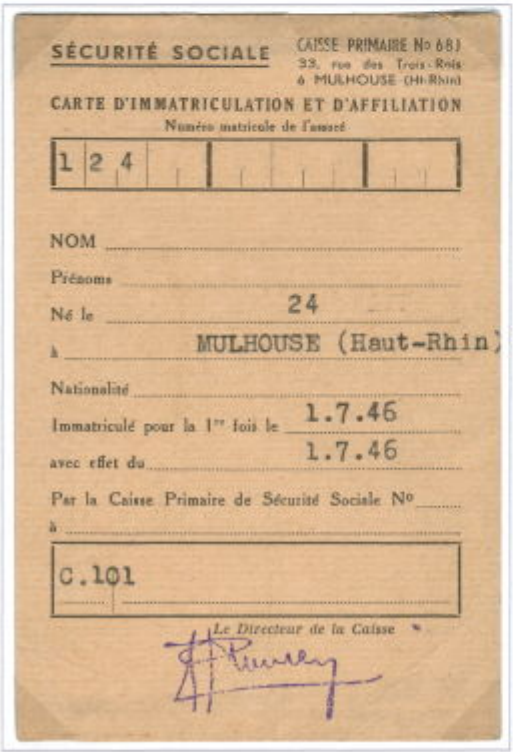
SÉCURITÉ SOCIALE
(CAISSE PRIMAIRE N° 68)
33, rue des Trois-Rois
à MULHOUSE (Ht-Rhin)
CARTE D'IMMATRICULATION ET D'AFFILIATION
Numéro matricule de l'assuré
124
NOM
Prénoms
Né le 24
à MULHOUSE (Haut-Rhin)
Nationalité
Immatriculé pour la 1re fois le 1.7.46
avec effet du 1.7.46
Par la Caisse Primaire de Sécurité Sociale N°
à
C.101
Le Directeur de la Caisse

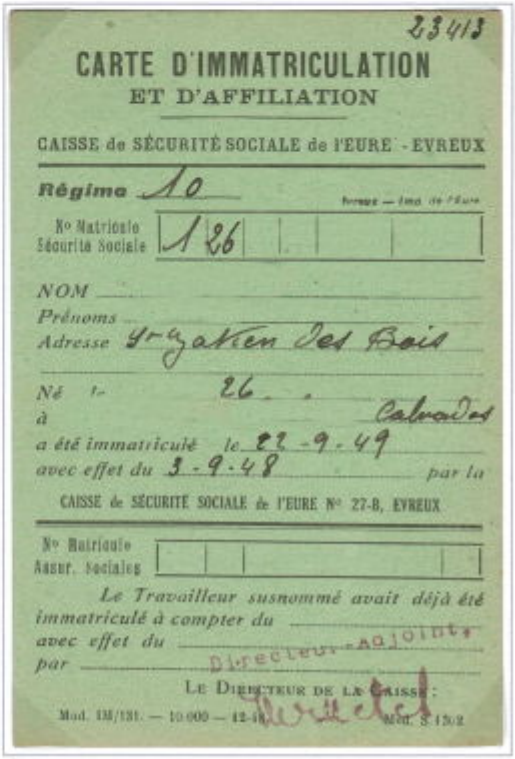
23413
CARTE D'IMMATRICULATION
ET D'AFFILIATION
CAISSE de SÉCURITÉ SOCIALE de l'EURE - EVREUX
Régime 10
N° Matricule Sécurité Sociale 126
NOM
Prénoms
Adresse Grangaken des Bois
Né le 26
à Calvados
a été immatriculé le 22-9-49
avec effet du 3-9-48 par la
CAISSE de SÉCURITÉ SOCIALE de l'EURE N° 27-B, EVREUX
N° Matricule Assur. Sociales
Le Travailleur susnommé avait déjà été immatriculé à compter du
avec effet du
par Directeur-Adjoint
LE DIRECTEUR DE LA CAISSE :
Mod. 138/131. — 10.000 — 12-4
Mod. S 13/2

Carte permanente de travail pour toutes professions salariées délivrée le 1.4.1948. Ministère du Travail et de la Sécurité sociale

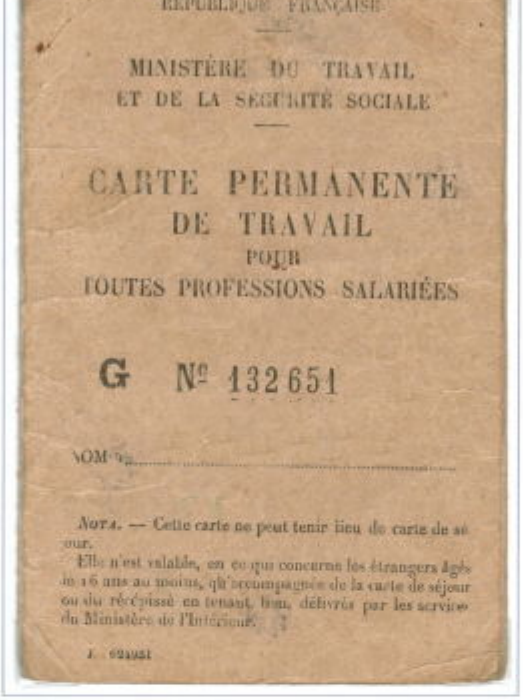

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

CARTE PERMANENTE
DE TRAVAIL
POUR
TOUTES PROFESSIONS SALARIÉES

G N° 132651

NOM

NOTA. — Cette carte ne peut tenir lieu de carte de séjour.

Elle n'est valable, en ce qui concerne les étrangers âgés de 16 ans au moins, qu'accompagnée de la carte de séjour ou du récépissé en tenant lieu, délivrés par les services du Ministère de l'Intérieur.

Lors d'un premier emploi, des démarches d'immatriculation sont à faire. En général, c'est l'employeur qui s'en occupe. Les assurés sont, à l'exception de quelques cas particuliers, affiliés à la Caisse Primaire de Sécurité sociale dans la circonscription où se trouve leur lieu de travail.

Caisse Primaire de Sécurité Sociale de la Hte-Gne
3, rue du Poids-de-l'Huile — TOULOUSE

FICHE D'IMMATRICULATION D'EMPLOYEUR

Nom Prénoms

Raison Sociale

Adresse Rue Solférino . Toulouse

N° d'Inscription H. 722.901.2337.

N° du Registre du Commerce
ou de la Chambre des Métiers 1.10.48

N° du Compte Courant Postal

N° du Téléphone

La CAS subira quelques évolutions mineures. Elle conservera l'essentiel de son contenu pendant 20 ans.

Pliable en trois volets, la CAS contient les informations suivantes : l'identité de l'assuré, son matricule, son adresse et son régime, les bénéficiaires qu'il couvre, la date de fin des droits, l'éventuelle exonération du ticket modérateur, le centre de rattachement et le mode de paiement différé habituel.

CETTE CARTE REPRODUIT LES INFORMATIONS ESSENTIELLES CONTENUES DANS NOS FICHIERS MAGNÉTIQUES (Loi N° 78-17 du 6 Janvier 1978).
ELLE COMPORTE NOTAMMENT LA CLÉ DE CONTRÔLE DE VOTRE NUMÉRO D'IMMATRICULATION. CELLE-CI EST FORMÉE DES DEUX CHIFFRES, ISOLÉS PAR UN TRAIT VERTICAL, QUI FIGURENT A LA SUITE DU NUMÉRO D'IMMATRICULATION.
CETTE CLÉ LIMITE LES RISQUES D'ERREUR DANS LE TRAITEMENT DE VOS DOSSIERS. N'OUBLIEZ DONC PAS DE L'INDIQUER LORS DE CHAQUE ENVOI ADRESSÉ A NOTRE ORGANISME.

VOTRE CARTE D'ASSURÉ SOCIAL

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-contre votre Carte d'Assuré Social. Détachez ce document et conservez-le.
La Carte d'Assuré Social, qui précise votre situation et vos droits, simplifie les liaisons avec votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie.
Cette dernière reste à votre service pour toute précision complémentaire.

Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie
sécurité sociale

carte d'assurance maladie
vitale

69 LYON GUILLOTIERE 8.1.00 RHONE

≈ 2 7 0

Laboratoire
Allée
31400 TOULOUSE

69471 LYON CEDEX 06

---

l'Assurance Maladie
sécurité sociale
caisse primaire de Longwy
3, avenue Raymond Poincaré
54401 Longwy cedex

LONGWY CDIS
MEURTHE ET MELLE
07-09-04
336 00 561243
CAFF 540020

€ R.F.
LA POSTE
000,45
HD 107053

Des remboursements plus rapides ?

«La carte VITALE, c'est simple, rapide et sûr, utilisez-la».

En assurant l'identification numérique de l'assuré social, cette carte est une composante essentielle du système SESAM-Vitale de création et de transmission normalisée et sécurisée des flux de facturation des prestations de soins.